



**BORDEREAU DE SALAIRE
AU 1^{er} JANVIER 2010
+ 0,41 %**

Nous venons d'être informés que l'augmentation des salaires des personnels à statut ouvrier en activité sera de 0,41% à compter du 1^{er} janvier 2010.

Cette augmentation correspondrait, selon le Ministère, à l'évolution des salaires dans la métallurgie parisienne constatée au cours du 4^{ème} trimestre 2009.

Il faut remonter au bordereau de janvier 1998 pour trouver un taux aussi bas.

À l'heure où nos décrets salariaux sont plus que jamais en danger, avec la volonté du ministère de remettre en cause le statut d'ouvrier de l'État il est plus que nécessaire de se mobiliser et de se mettre en ordre de bataille.

Exigeons le recrutement d'ouvriers de l'État, seule garantie pour pérenniser notre statut.

Montreuil, le 4 janvier 2010